

**RENTREE SCOLAIRE 2019/2020**

**En cette fin d'année scolaire, nous vous communiquons les informations suivantes :**

**1) L'organisation du Secrétariat**

D'une manière générale, le secrétariat est à votre disposition tous les jours de classe sauf le mercredi.

**Le collège sera fermé du 12 juillet au soir au 19 août 2019 au matin.**

La correspondance doit être libellée pour toutes les questions administratives au secrétariat du collège St Louis 30-32 rue Emile Corre – 56100 LORIENT.

**2) L'organisation du service comptable**

Le service comptable se trouve au lycée St Louis : 5 rue Pérault – 56100 LORIENT

Tél. 02-97-84-13-84 - Fax 02-97-84-13-88.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'OGEC du Levant – LORIENT

Tout courrier destiné au service comptable peut être déposé au collège St Louis.

---

**La matinée du lundi 2 septembre 2019 sera réservée à l'accueil des 6ème afin de leur permettre de visiter le collège et de rencontrer les professeurs :**

- 10 h à 11 h 55 : les élèves découvriront les classes et les personnels.

Les parents qui le souhaitent peuvent assister à la première heure de cours.

- 12 h : repas offert au self pour tous les 6ème.

- 13 h 35 – 15 h 35 : en classe avec les professeurs.

Les sixièmes seront libérés à 15 h 35.

**La rentrée des autres classes se fera l'après-midi du lundi 2 septembre 2019 :**

- 13 h 35 : appel des 5ème – Fin des cours à 15 h 35

- 14 h 05 : appel des 4ème – Fin des cours à 16 h 05

- 14 h 35 : appel des 3ème – Fin des cours à 16 h 35

Cours normaux à partir du mardi matin 3 septembre

Le vendredi 6 septembre sera consacré à une journée d'intégration avec une sortie répartie par niveau pour laquelle vous devrez prévoir un pique-nique pour votre enfant (un courrier vous sera donné le jour de la rentrée).

---

**TRES IMPORTANT :**

**AUX FUTURS ELEVES DE 3ème**

**Les élèves de 3ème, dans le cadre de l'élaboration de leur projet personnel d'orientation, vont découvrir le monde de l'entreprise durant 5 jours du 27 au 31 janvier 2020. Vous devez donc dès maintenant chercher une place pour effectuer ce stage dans n'importe quel domaine économique.**

**(le courrier ci-joint est à présenter aux chefs d'entreprise).**

**Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019/2020, l'élève devra présenter son rapport de stage devant un jury.**

**Cette soutenance (notée) s'inscrira dans le processus de réflexion pour son orientation.**

---

INFORMATION IMPORTANTE : L'Etablissement a souscrit une assurance de groupe Individuelle Accident couvrant l'ensemble de ses élèves et étudiants pour les activités scolaires et extra-scolaires, ceci sans surcoût pour les familles. Cette assurance vous couvre 24/24 h et 7/7 durant l'année scolaire dans la limite des garanties dont vous devrez prendre connaissance en suivant le lien ci-dessous :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire>.

**Si vous avez souscrit une assurance de ce type, assurez-vous qu'elle n'est pas reconductible par tacite reconduction.**

En revanche, il est du ressort de chaque famille d'être couvert par une assurance en **Responsabilité Civile**, généralement acquise avec le contrat d'habitation (à vérifier).